

# L'ASSOCIATION SPORTIVE du COLLEGE Robert SCHUMAN REIMS 2016 - 2017

## \*PRESENTATION de l'ASSOCIATION SPORTIVE du collège Robert SCHUMAN :

- 1-Il s'agit d'une **association** régie selon la loi 1901 (Mme LEMAIRE en est la présidente, et les professeurs EPS sont les principaux encadrants des activités physiques et sportives)
- 2-Toutes les associations sportives scolaires sont regroupées sous une même Fédération : l'UNSS. Cette fédération compte 1 million de licenciés. Il s'agit d'une **structure unique en Europe**.
- 3- Cette association est une **école sportive multi-activités** avec différentes modalités de pratique : découverte, soutien, perfectionnement, et une **école de la responsabilité et citoyenneté**.

## \*SES OBJECTIFS :

- 1-**Découvrir** une ou plusieurs activités sportives dans la bonne humeur à petit prix
- 2- **Progresser**, se perfectionner dans une activité sportive
- 3- **Faire des rencontres** cela suppose avoir le courage de se mesurer aux autres pour améliorer sa propre pratique
- 4- Prendre et **assumer des responsabilités** (juge, capitaine, arbitre ou reporter ).

## \*L'ORGANISATION :

L'encadrement des activités s'effectue par des professeurs spécialistes des activités

- Les entraînements** ont lieu en semaine de **12h30 à 13h15** et le mercredi après-midi. Pour les élèves externes, possibilité de déjeuner à la cantine après l'achat d'un ticket repas auprès de l'intendance.
- Les rencontres inter-établissements :**  
Les rencontres peuvent être organisées sur des installations sportives extérieures au collège.  
-pour les benjamins, et les minimes les trajets (aller et retour) s'effectuent avec le professeur responsable. (sauf cas exceptionnel)  
Pour chaque rencontre, une annonce précisant les modalités de déroulement est faite sur le panneau d'affichage UNSS dans **la cour**, et le licencié reçoit une convocation personnelle.

## \*Les AVANTAGES :

- 1 -**Un gain pour les séances d'EPS** : l'élève grâce à un cumul de pratique, progresse à son rythme et atteint un niveau dans l'activité choisie tout à fait respectable, et qualifié de référence lors des cours d'EPS. Il devient spécialiste de l'activité en tant que praticien, en tant que jeune officiel.
- 2-**Préparer les échéances lycée** : l'élève dispose de 4 ans pour se fabriquer un panel de différentes expériences sportives et préparer ainsi les échéances lycée.

## \*Les CONDITIONS d'ADHESION :

- 1- **Remplir les papiers d'inscription (voir au dos de la feuille)**
  - l'autorisation parentale
  - la charte de bonne conduite (respect du règlement intérieur)
- Et une cotisation est demandée soit :**
  - 15.00 euros** (chèque à l'ordre de l'AS Schuman ou bons CAF autorisés)

## \*Le PLANNING des ACTIVITES SPORTIVES 2016-2017:

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<b>Badminton</b> gymnase du collège (toutes catégories) 12h30 - 13h15	<b>Arts du CIRQUE</b> Salle polyvalente (toutes catégories) 12h30-13h15	<b>Badminton</b> gymnase du collège (toutes catégories) 13h00-15h00	<b>Basket-ball</b> gymnase du collège (benjamins) 12h30 - 13h15 De septembre à fin décembre	<b>Hand-ball Benjamins</b> gymnase du collège (benjamins) 12h30 - 13h15
			<b>Volley-ball Benjamins</b> gymnase du collège (benjamins) 12h30 - 13h15 De janvier à fin avril	
	<b>Tennis de table</b> gymnase du collège (toutes catégories) 12h30 - 13h15		<b>Basket-ball</b> <b>1<sup>er</sup> trimestre</b> Gymnase du collège (minimes) 12h30 - 13h15	
<b>Danse (break dance)</b> Salle polyvalente (toutes catégories) 12h30 - 13h15	<b>Futsal</b> <b>2<sup>ème</sup> trimestre</b> Gymnase du collège (toutes catégories) 12h30 - 13h15	<b>Futsal</b> Plateau Extérieur Minimes 12h30 -13h15		

# INSCRIPTION à l'ASSOCIATION SPORTIVE du COLLEGE

Cadre réservé au professeur

21225

## ■ Les PARENTS :

↘ Je soussigné(e) (Nom-Prénom) : \_\_\_\_\_ demeurant : \_\_\_\_\_ rue  
\_\_\_\_\_ code postal : \_\_\_\_\_ ville : \_\_\_\_\_

**Inscrit** mon enfant (Nom-Prénom) \_\_\_\_\_ élève de (classe) \_\_\_\_\_  
né ( e ) le \_\_\_\_\_ aux activités de l'Association Sportive de son établissement.

Autorise le professeur responsable ou l'accompagnateur à prendre en cas d'accident toute mesure dictée par l'urgence.

N° à appeler en cas d'urgence Tel n°1 : \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_ Tel n°2 : \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_

Atteste avoir lu le règlement intérieur de l'association et s'y conformer

Inscrit mon adresse ENT (envoi de courrier en cas d'absence et convocations et actualités sportives) \_\_\_\_\_

## ↘ INVESTISSEMENT PARENTAL :

Veulent bien participer à l'AS selon leur disponibilité (convivialité)

Désirent faire partie du comité directeur de l'association sportive

## ↘ ASSURANCE :

Souhaitent que mon enfant adhère à une assurance supplémentaire IA SPORT + (10 euros 65)

↘ **DROIT à l'IMAGE** : J'autorise l'AS à utiliser dans le cadre de l'intranet du collège, des photos concernant mon enfant au cours des activités proposées. Si vous ne le souhaitez pas cochez la case ci-contre (l'absence de réponse vaut autorisation)

 Signature des parents

## ■ L'ELEVE S'ENGAGE à RESPECTER le REGLEMENT de l'ASSOCIATION SPORTIVE : Il doit :

Apporter une tenue sportive (jogging, baskets...) adaptée à l'activité.

Prévenir le professeur lors d'une absence aux entraînements et aux rencontres

Respecter ses engagements du début d'année : demande d'assiduité

Respecter le matériel, les installations et les transports mis à sa disposition

Jouer sans violence et rester maître de lui : employer un langage correct dans les mots et gestes envers ses partenaires, adversaires, arbitres, juges, adultes.....

Respecter ce contrat et représenter le mieux possible ma classe, mon équipe, mon établissement, ma ville lors de toutes manifestations sportive.

 Signature de l'élève

**A partir de la rentrée scolaire 2016, le certificat médical n'est plus un document obligatoire pour la prise de licence dans le cadre de la pratique de l'UNSS.**



